Assemblée générale ordinaire élective de la FFSNW

CRETEIL, LE 8 DECEMBRE 2024

Projet de procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance 1
2. Explication du fonctionnement du système de vote électronique par la société sélectionnée 1
3. Vérification du quorum 1
4. Approbation du Règlement Intérieur validé par le CA du 12 octobre 2024 1
5. Discours du président 2
6. Présentation de l'arrêté de comptes au 31/10/2024 5
7. Présentation de l'organisation du vote par la CSOE 5
8. Annonce des représentants des deux commissions « Arbitres et Entraîneurs » et « SHN » qui siègeront au CA 6
9. Présentation des candidats 7
10. Votes – 1er tour et 2e tour éventuel 7
11. Promulgation des résultats 8
12. Vote d'approbation du président/de la présidente de la FFSNW par l'AG 8
13. Discours du nouveau président/de la nouvelle présidente 8
14. Clôture de l'Assemblée Générale 9

L'Assemblée générale élective est ouverte à 9 heures 25 sous la présidence de Patrice MARTIN.

1. Ouverture de séance

Patrice MARTIN souhaite la bienvenue aux participants.

2. Explication du fonctionnement du système de vote électronique par la société sélectionnée

Antoine de chez LENI explique que le vote va se dérouler en ligne via l'interface KLIPSO. Les membres de l'Assemblée générale ont reçu un mail pour se connecter à leur espace.

3. Vérification du quorum

Patrice MARTIN demande aux participants de voter pour confirmer leur présence sur l'interface en ligne KLIPSO.

Le quorum est atteint. L'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer et organiser des élections, avec 206 voix pour 62 clubs, soit plus de 50 % des pouvoirs votatifs.

4. Approbation du Règlement Intérieur validé par le CA du 12 octobre 2024

Patrice MARTIN indique que les modifications apportées visent à se mettre en conformité avec la loi de mars 2022. Tous les membres ont reçu en amont le Règlement Intérieur.

Patrick BISCHOFBERGER rappelle que les statuts ont été modifiés en juillet 2024, fixant le nombre de membres du Conseil d'administration entre 20 et 28 au lieu de 15 précédemment, selon les directives du Ministère. Cette augmentation vise à améliorer la représentativité des clubs au sein de la Fédération. Par conséquent, il est étonnant que le nouveau Règlement Intérieur réduise le Conseil d'administration à 20 membres et le poids des clubs dans la gouvernance de la Fédération. Trente candidats à l'élection du Conseil d'administration sont pourtant recensés.

Patrice MARTIN explique qu'il fallait prendre une décision et se positionner entre 20 et 28 membres, conformément aux statuts. Considérant la difficulté à atteindre le quorum, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité sauf une abstention de prévoir 20 membres pour cette mandature.

Éric FRANC trouve cette décision dommageable pour la représentativité des clubs et des différentes disciplines. Il aurait été préférable que le Conseil d'administration se compose de 28 membres.

Vincent ROGNON ajoute que le Ministère impose la mise en place des commissions obligatoires notifiées dans les statuts : la Commission des sportifs de haut niveau, avec deux représentants au Conseil d'administration qui siègeront au Bureau fédéral, et Commission des entraîneurs et arbitres, avec deux places réservées au Conseil d'administration, ainsi qu'une place réservée au médecin.

Caroline DEBOUVRY affirme que le Règlement Intérieur ne peut pas être applicable s'il n'est pas approuvé par l'Assemblée générale.

Patrice MARTIN le confirme. Cependant, si l'Assemblée générale rejette le Règlement Intérieur voté par le Conseil d'administration, l'ancien Règlement Intérieur restera en vigueur avec 15 membres, sans places réservées, et ne sera pas conforme à la règlementation. L'Assemblée générale n'a pas vocation à revoir le contenu du Règlement Intérieur ni à remettre en cause la décision du Conseil d'administration.

Illan COSTENBERG précise que le Conseil d'administration a procédé à deux votes distincts, l'un pour le Règlement Intérieur et un vote indépendant pour le nombre de places. Ainsi, même si le Règlement Intérieur n'est pas approuvé, la résolution portant sur le nombre de places reste valide.

L'Assemblée générale adopte le Règlement Intérieur avec 132 voix pour (59,19 %), 83 voix contre (37,22 %), 8 abstentions (3,59 %) soit au total 66 clubs votants.

5. Discours du président

« Mesdames, Messieurs,

Président(e)s et représentant(e)s de clubs,

Président(e)s et représentant(e)s d'organes déconcentrés,

Chers membres du Conseil d'administration,

Chers bénévoles,

En préambule, j'aimerais tout d'abord remercier le président de la Fédération française de Volleyball, Éric Tanguy, et toute son équipe pour l'accueil amical et gracieux dans leur nouveau et flamboyant siège social.

Chers amis, je suis très heureux de vous accueillir pour cette Assemblée générale élective, qui est malgré tout peu ordinaire, à la suite de laquelle une nouvelle gouvernance mènera la destinée de notre Fédération jusqu'en 2028. Une responsabilité non négligeable, qu'il est nécessaire de mesurer pour la nouvelle équipe qui aura à poursuivre la dynamique, les performances, les transformations amorcées pour une Fédération forte, moderne, autonome et respectée. Car être dirigeant, cela ne s'improvise pas. Cela donne des droits, c'est vrai, mais cela impose surtout de nombreux devoirs qu'il est nécessaire de respecter, le premier d'entre eux étant l'exemplarité. L'exemplarité en matière d'attitude, l'exemplarité en matière de gestion et de reporting vis-à-vis des membres mais aussi de l'État, l'exemplarité en matière de respect des textes et des règlements, en particulier pour l'organisation des AG, mais aussi dans l'ensemble des clubs. Car ça y est, oui, nous y sommes. Et c'est non sans émotion, il est vrai, mais aussi avec beaucoup de sérénité, de responsabilité et une immense fierté que j'ouvre ce moment de transition, ce moment de passation, ce moment au cours duquel l'intérêt supérieur de notre institution, de ses organes déconcentrés, de ses clubs et de ses licenciés doit rester au-dessus de tout. Ce moment est aussi celui au cours duquel nous pouvons nous poser pour faire un point, regarder d'où nous sommes partis et ce que nous sommes devenus, les défis que nous avons relevés, les marches que nous avons gravies, les réalisations que nous avons faites, mais aussi les difficultés, les contraintes ou encore les échecs que nous avons dû surmonter.

Il y a 16 ans, une nouvelle ère s'ouvrait déjà avec l'intégration officielle du Wakeboard, la FFSN devenant la FFSNW. Un nouveau nom, une nouvelle identité, de nouvelles responsabilités, mais surtout de nouvelles opportunités pour le développement et un signe avant-coureur de ce que ce W et les disciplines qu'il représente va devenir et apporter à notre institution pendant ces 16 ans. À cette époque, tout était à construire, à imaginer et à planifier. La suite nous apportera succès, rayonnement, développement, avec des titres, de nouveaux pratiquants et un centre d'entraînement, base de nouvelles ressources pour la Fédération.

Il y a 16 ans, c'était rue de la Michaudière dans le 2e arrondissement de Paris que se trouvait le siège de la Fédération. Suivront la rue du Borrego dans le 20e pendant une dizaine d'années, puis

le parc des sports de Choisy Paris-Val-de-Marne depuis 2020, au cœur d'un tout nouveau centre technique national inauguré en 2022 et baptisé Guy Leprince en hommage à un grand visionnaire de la Fédération.

Il y a 16 ans, la France avait organisé en tout et pour tout 6 championnats du Monde Open, dont 4 en ski nautique (Juan-Les-Pins en 1949, Vichy en 1963, Toulouse en 1985, Roquebrune en 1995), 1 en ski nautique de vitesse (Vichy en 1993) et 1 en wakeboard bateau (La Grande Motte en 2000). À cela, nous pouvons ajouter 13 championnats d'Europe Open toutes disciplines confondues. Les grands événements sportifs internationaux (GESI) deviendront un axe stratégique et un marqueur fort de la Fédération avec des rendez-vous de plus en plus réguliers pour faire grandir, pour faire briller et pour exposer nos équipes de France tout en plaçant notre Fédération au cœur comme un acteur fort et dynamique du mouvement sportif français n'hésitant pas à innover. À ce titre, je citerai les championnats du Monde de ski nautique moins de 21 ans à Meuzac en 2011, les championnats d'Europe de wakeboard câble à Toulouse en 2012, les premiers en France, les Euros de ski nautique au Parc des Sports de Choisy Paris-Val-de-Marne en 2015, la première sur ce nouveau projet dans ce parc, les Mondiaux de ski nautique en 2017 sur ce même site, et les Mondiaux de ski nautique à Vichy en 2019. Ensuite, est arrivée la pandémie du Covid-19, qui a mis à mal le monde entier, à laquelle la Fédération a dû faire face avec courage. Mais c'est aussi avec résilience que l'activité est repartie sur un rythme important. J'en profite d'ailleurs pour saluer une nouvelle fois les membres de l'équipe fédérale, qu'elle soit administrative ou technique, pour tout le travail qu'ils ont accompli durant cette période peu évidente. Se succéderont ensuite les Mondiaux de ski nautique plus de 35 ans à Baurech en 2022, une seconde édition des Euros wakeboard câble en 2023 sur le tout nouveau site Le Kable à Choisy-le-Roi, là aussi avec un record de participation à une toute première épreuve para 100 % féminine, les Euros de ski nautique Open à Baurech en 2024, les Euros de wakeboard bateau à Toutainville en 2024 et, bien sûr, les tout premiers championnats du Monde de wakeboard câble en France, il y a quelques semaines seulement, au Kable, avec encore une fois un record de participation, et pour la toute première fois aussi, une épreuve para 100 % féminine remportée par la Française Meije Bidault, première championne du Monde de para-wakeboard câble de l'histoire. Au total, les organisations internationales de la FFSNW sur la période s'est élevée à 24 Euros et Mondiaux. Et l'aventure continue déjà, avec au programme les Mondiaux de Barefoot Master H1 en 2025. Là encore, ce sera une première.

Il y a 16 ans, la FFSNW comptait deux titres de champion du Monde Open par équipe en ski nautique (Roquebrune en 1995 et Medellin en 1997). Nous pouvons aujourd'hui fièrement afficher 5 étoiles, avec trois titres supplémentaires en wakeboard câble (Mexique 2016, Argentine 2018 et France 2024). C'était le fruit d'une stratégie, d'un plan d'actions et d'une montée en puissance il y a dix ans, dès 2014 avec le projet complet pour la Fédération. Pour aller plus loin, il faut ajouter 575 podiums internationaux durant cette période, dont les titres individuels au niveau mondial de Manon Costard en 2019, Maxime Giry en 2022, Louis Duplan-Fribourg en 2023, Loïc Deschaux en 2024. C'est un symbole de la performance de l'ensemble des équipes de la France et de la filière d'accès au haut niveau.

Il y a 16 ans, les images vidéo de nos disciplines et de nos événements restaient rares. Avec l'explosion des plateformes digitales et des réseaux sociaux, complétés par l'effort constant de la FFSNW pour produire, diffuser chaque année nos épreuves et mettre en valeur les athlètes, la Fédération dispose aujourd'hui d'une base vidéo importante et de liens privilégiés avec des médias tels que France TV, Sport en France, L'Équipe ou encore Riding Zone.

Il y a 16 ans, le réseau FFSNW était constitué de 21 ligues pour 16 677 licenciés dont 5 997 femmes. Aujourd'hui, dans un mode de consommation où la pratique du sport et des loisirs a sensiblement évolué, et suite à l'application de la loi NOTRe sur l'organisation territoriale du pays, la Fédération compte désormais 11 ligues pour 22 590 licenciés l'an dernier, dont 8 105 femmes, une offre de

licences adaptée, une répartition plus diversifiée entre les disciplines et une pratique féminine, scolaire et para renforcée, soit une progression de plus de 35 % en 16 ans. Dans un environnement de 250 000 pratiquants réguliers, l'objectif des 40 000 licences reste fixé et les évolutions enclenchées s'inscrivent dans un cadre. J'espère que cette trajectoire se poursuivra. C'est nécessaire, indispensable, voire même vital pour l'avenir de notre Fédération.

Il y a 16 ans, l'offre de formation de la Fédération était limitée. Aujourd'hui, la Fédération propose des diplômes accessibles permettant à chacun de pouvoir se former, se perfectionner afin que les clubs et les structures membres puissent ensuite accueillir davantage de pratiquants et faire découvrir nos activités au plus grand nombre. Dans ce sens, la livraison de nos nouveaux locaux rénovés et inaugurés hier au centre technique national va permettre de développer encore l'institut de formation, base de nouvelles ressources.

Il y a 16 ans, la situation administrative et financière de la Fédération était très périlleuse, avec une solidité financière évaluée à – 145 % par le ministère des Sports et des dossiers judiciaires en cours. Après une phase de restructuration indispensable et le solde des affaires qui amènera la Fédération à – 198 % de solidité financière, les orientations stratégiques mises en place ont permis de redresser durablement la situation avec une progression continue et exponentielle depuis 2013. Aujourd'hui, dans un environnement post-Jeux Olympiques et Paralympiques, où les budgets des pouvoirs publics sont en recul et la demande aux Fédérations de se prendre davantage en charge en développant leur autonomie avec de nouvelles ressources, la solidité financière de la FFSNW est positive depuis 2016 et est évaluée à + 50 % avec des actifs forts assurant des revenus propres plus importants et plus diversifiés. Une situation sereine, saine, positive, avec des garanties fortes de stabilité pour la nouvelle équipe qui pourra jouir d'une convention d'occupation du domaine public signée pour encore 21 ans avec le parc, des locaux rénovés, une société d'exploitation commerciale opérationnelle ou encore d'encours judiciaires vierges.

Bref, 16 ans de collaboration riches de déplacements, de rencontres, de partage, de passion commune au service du ski nautique, du wakeboard et de ses disciplines associées. 16 ans, c'est trois présidents de la République, 9 premiers ministres, 9 ministres des Sports, 3 DTN, 3 DG. C'est aussi 192 mois, 5 840 jours, 140 160 heures. Seize ans, c'est une part de ma vie non négligeable. Lorsque j'ai été élu la première fois, j'avais 44 ans. J'en ai 60, mais il n'y a pas une journée de ce voyage extraordinaire où je n'ai pas pensé et défendu la Fédération et ses disciplines. Le ski nautique, vous le savez, est une part importante de mon existence depuis que j'ai 4 ans. Ce sport a participé à mon éducation, m'a fait découvrir le Monde et rencontrer des personnes enrichissantes et inspirantes. Ce sport m'a donné le goût du travail, le goût de l'effort. Ce sport m'a apporté des joies extraordinaires, mais aussi des déceptions, des angoisses et des douleurs. Ce sport m'a appris à m'ouvrir aux autres, et qu'ensemble nous sommes toujours meilleurs. Ce sport m'a donné l'immense privilège de représenter mon pays en tant qu'athlète, puis dirigeant. Ce sport a fait ce que je suis aujourd'hui, ce que j'ai appris dans la vie, tout simplement.

La FFSNW, née FFSN en 1947, va dans quelques heures connaître son 15e président élu en 77 ans. Alors, au moment de transmettre les clés, je souhaite tout d'abord honorer mes prédécesseurs qui ont participé à écrire l'histoire du ski nautique et de la Fédération avec dévouement, avec engagement, avec passion, et sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui : Maguy Savard, Marcel Tordo, Henry Longuet, Jean-Claude Dailly, Roland Jamin, René La Bruyère, Mireille Jamin, Jean-Marie Muller, Guy Leprince, Gérard Boucherot, Alain Amade, François Lemann, Pierre Guillot par intérim et Michel Botton.

Je souhaite ensuite remercier toutes les personnes que j'ai pu croiser, l'ensemble des élus qui m'ont accompagné durant toutes ces années au sein du Bureau exécutif et du Conseil d'administration, les athlètes qui portent haut les couleurs de la nation et permettent à la France de rayonner sur tous

les continents, les entraîneurs et les éducateurs qui encadrent, forment et permettent une pratique quotidienne en toute sécurité, les juges sans qui les compétitions ne seraient pas possibles, bien sûr aussi les équipes techniques et administratives actuelles et passées de la Fédération qui œuvrent au quotidien : Pierre, Romain, Régine, Amélie, Annie, Carole, Agnès, Mathieu, Grégory, Valérie, Patricia, Santiago, Benjamin, Adil, Maxime, Xavier, Morgane, Laurence, Sébastien, Christian, Christophe, Franck, Steve, Marianne, Marie-Christine, Vincent, Hervé, Philippe, Abdoulaye, Illan, et toutes les équipes du Kable pilotées par Karine.

Enfin, merci à tous pour les échanges que nous avons pu avoir. Que nous ayons été d'accord ou pas, peu importe, ces discussions sont, à un moment ou à un autre, venues enrichir les débats, et c'est bien cela l'essentiel. Saint-Exupéry disait : « Le plus beau des métiers d'homme est de créer du lien entre les hommes ». C'est cela, une Fédération : créer du lien pour fédérer, pour former, pour accompagner, pour performer, pour co-construire, alimenter le moteur de la passion. Je souhaite plein de réussite à la nouvelle équipe, au nouveau ou à la nouvelle président(e) pour les quatre ans qui viennent. Je vous souhaite une excellente Assemblée générale à toutes et à tous. Vive le ski nautique, vive le wakeboard, vive le barefoot, et vive la FFSNW ! »

[Applaudissements]

Patrice MARTIN fait part de son souhait de se porter candidat à la présidence de la Fédération Mondiale de Ski Nautique et de Wakeboard en 2025. Un courrier sera remis à la présidente de la CSOE afin que le Conseil d'administration décide ou non de soutenir sa candidature.

6. Présentation de l'arrêté de comptes au 31/10/2024

Patrice MARTIN déclare que les comptes ont été contrôlés et validés par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes. Le résultat de l'exercice est déficitaire à hauteur de – 32 844 euros au 31 octobre 2024. Il n'y a aucun dossier juridique en cours. La situation financière est plutôt saine. La trésorerie est quelque peu tendue en raison des investissements dans les travaux, représentant un engagement de plus de 60 000 euros sur les fonds propres de la Fédération. Le championnat du Monde se solde sur un bénéfice de 20 000 euros. Le déficit est en grande partie imputable au haut niveau, avec d'excellents résultats obtenus en équipe.

7. Présentation de l'organisation du vote par la CSOE

Conformément à l'article 9.1 des statuts de la FFSNW, Evelyne CIRIEGI, la présidente de la CSOE (Commission de Surveillance des Opérations Électorales), prend la main de l'Assemblée générale en vue de renouveler les membres du Conseil d'administration de la FFSNW, puis de désigner un(e) président(e) pour la prochaine mandature.

La CSOE s'est réunie à plusieurs reprises en amont de l'Assemblée générale pour étudier la validité des candidatures reçues. Un rapport est disponible sur demande écrite à l'adresse ffsnw@ffsnw.fr. Tout candidat ou représentant élu parmi les clubs de la Fédération ou tout membre de l'Assemblée générale disposant d'au moins une voix délibérative peut saisir la CSOE dans les deux semaines précédant l'élection – ce n'a pas été le cas – et durant les quatre semaines suivantes. Cette saisine doit être par LRAR adressée au siège fédéral à l'attention de la CSOE.

Les statuts prévoient à l'article 8.1.1 que cinq postes du Conseil d'administration doivent être obligatoirement réservés à des licenciés ayant un statut particulier :

- Un(e) médecin ;

- Deux représentants de la Commission des athlètes de haut niveau, dont un homme et une femme inscrits et/ou qui ont été inscrits sur liste ministérielle de haut niveau pour la FFSNW au cours du mandat précédent ;
- Deux représentants de la Commission Arbitres et Entraîneurs, soit au moins un arbitre et au moins un entraîneur à parité, élus par leurs pairs, siégeant avec une voix délibérative.

Faute de candidat validé par la CSOE, le poste de médecin doit être laissé vacant, de même que le poste de sportif de haut niveau masculin. Trois votes ont eu lieu entre le 6 décembre à 17 heures et le 8 décembre à 10 heures pour la désignation des représentants des arbitres (vote par les pairs), des entraîneurs (vote par les pairs) et des sportifs de haut niveau (vote effectué par les membres de la Commission).

8. Annonce des représentants des deux commissions « Arbitres et Entraîneurs » et « SHN » qui siègeront au CA

Vincent ROGNON indique qu'une seule candidate s'est portée volontaire dans la Commission SHN. Il s'agit de Mme Marie-Lou Moulanier, qui est donc élue en tant que représentante des sportifs de haut niveau avec 100 % des voix. Elle sera membre du Conseil d'administration et du Bureau fédéral avec voix délibérative. Un poste vacant sera à pourvoir lors de la prochaine Assemblée générale.

Pour la Commission Arbitres et Entraîneurs, les résultats sont les suivants :

- Juges-Arbitres (87 votants sur 242 inscrits) : Mme Francine Lion a obtenu 11 voix (12,6 %), M. Gaël Thérin a obtenu 10 voix (10,5 %), M. Olivier Constans a obtenu 49 voix (56,3 %), M. Xavier Garni a obtenu 16 voix (18 %) ;
- Entraîneurs (14 votants sur 42 inscrits) : M. Olivier Constans a obtenu 3 voix (21,4 %), M. Xavier Garni a obtenu 1 voix (7,14 %), M. Stéphane Lhomme a obtenu 10 voix (71,4 %).

M. Stéphane Lhomme est élu en tant que représentant masculin de la Commission des Entraîneurs. Afin de respecter la parité, et en l'absence de candidature féminine dans le collège des entraîneurs, le second poste revient de fait à Mme Francine Lion.

Jean-Yves PARPETTE déplore le non-respect des textes de la Commission SHN, qui stipulent que la Commission doit proposer 6 membres, dont 2 sportifs de haut niveau en activité et 2 sportifs de haut niveau qui ont exercé, en respectant la parité soit 3 femmes et 3 hommes. Cette Commission doit désigner deux co-présidents au sein de la Fédération. Sans remettre en cause le résultat, il est difficile d'envisager qu'une candidate unique vote pour elle-même. Il aurait été logique de reporter cette échéance à la prochaine Assemblée générale.

Patrice MARTIN affirme qu'un appel à candidatures a été lancé pour rejoindre la Commission SHN, mais une seule réponse a été reçue malgré de multiples relances. Dès lors qu'elle compte entre un et six membres, la Commission existe de fait. Bien que cette situation soit regrettable, il s'agit d'un état de fait et la Fédération doit respecter la loi.

Jean-Yves PARPETTE souligne que la date butoir pour le dépôt des candidatures des sportifs de haut niveau était fixée au 28 octobre.

Patrice MARTIN explique que cette règle est valable pour le champ général. Or, les sportifs de haut niveau, entraîneurs et arbitres font partie d'un champ particulier en lien avec les Commissions, ayant fait l'objet d'un autre appel à candidatures le 21 novembre.

Vincent ROGNON assure que tous les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles ont reçu l'appel à candidatures. Le manque de candidats est certes regrettable, mais l'objectif est de compléter cette Commission lors de la prochaine Assemblée générale en profitant de ce début de mandature pour relancer la dynamique des candidatures.

Evelyne CIRIEGI déclare que, conformément aux statuts de la Fédération (article 8.1.1) et à la décision prise en Conseil d'administration le 12 octobre 2024 reprise dans le Règlement Intérieur qui vient d'être voté par l'Assemblée générale, le nombre de membres à élire est fixé à vingt. Cinq places sont réservées à un statut particulier. Le genre du médecin n'étant pas encore connu à ce jour, un autre poste doit être gelé pour s'assurer de respecter la parité. Il faut donc élire 14 membres à parité de genre. Les candidats qui maintiennent leur candidature vont se présenter avec un temps de parole de 2 minutes chacun. L'élection se déroulera sur la base d'un scrutin majoritaire à deux tours. Les participants disposeront de 20 minutes pour voter sur la plateforme dédiée à cet effet.

Patrice MARTIN ajoute que l'Assemblée générale du mois de mars 2025 devra acter l'élection d'un médecin, d'un autre poste paritaire et d'un athlète de haut niveau.

9. Présentation des candidats

Les candidats se présentent à tour de rôle : Corinne ALESSANDRI, Patrick BISCHOFBERGER, Clémence BUISAN, Fanny CHAPPELON, Pascal CHATENET, Bruno CHENESSEAU, Annie COITOU, Olivier CONSTANS, Jean-Claude (dit « Paulo ») DARTIGUELONGE, Caroline DEBOUVRY, Martin DELACOUR, Philippe DELACOUR, Ludovic DINE, Hélène FILLIATRE, Éric FRANC, Denis GARCIA, Xavier GARNI, Corinne GRILLET-AUBERT, Florence LANCIEN-ESCOLANO, Delphine LE SAUSSE, Anne-Cécile MARIN, Jean-Yves PARPETTE, Richard IMBERT, Mathieu THURNINGER, Laura JAUBERT, Brigitte LETHEM.

10. Votes – 1er tour et 2e tour éventuel

Antoine indique que les participants doivent s'exprimer sur 14 postes à pourvoir maximum parmi la liste des candidats qui s'affiche à l'écran.

Le vote se déroule de 12 heures 04 à 12 heures 24.

Sont élus : Xavier GARNI, Annie COITOU, Clémence BUISAN, Martin DELACOUR, Richard IMBERT, Delphine LE SAUSSE, Olivier CONSTANS, François BERLAND, Ludovic DINE, Philippe DELACOUR, Corinne ALESSANDRI, Laura JAUBERT.

Les sept candidats hommes sont élus au premier tour, tandis qu'il faut procéder à un second tour pour élire deux postes féminins manquants.

Anne-Cécile MARIN et Hélène FILLIATRE se désistent.

Evelyne CIRIEGI déclare qu'il reste deux postes à pourvoir parmi six candidates : Brigitte LETHEM, Florence LANCIEN-ESCOLANO, Fanny CHAPPELON, Caroline DEBOUVRY, Nathalie NEDEAU, Corinne GRILLET-AUBERT.

Il est procédé à un deuxième tour.

Sont élues Florence LANCIEN-ESCOLANO et Corinne GRILLET-AUBERT.

La séance est suspendue de 12 heures 43 à 13 heures 33.

11. Promulgation des résultats

Evelyne CIRIEGI déclare que le Conseil d'administration s'est réuni pour élire son président. Une seule candidature a été enregistrée : M. Philippe DELACOUR. Quinze votants ont été comptabilisés.

Avec 100 % de voix favorables et trois abstentions, M. Philippe DELACOUR a été élu président du Conseil d'administration.

Evelyne CIRIEGI appelle l'Assemblée générale à voter pour ratifier cette proposition.

12. Vote d'approbation du président/de la présidente de la FFSNW par l'AG

Le vote est ouvert durant 5 minutes.

Evelyne CIRIEGI déclare que 47 votants se sont prononcés : 119 voix pour (70,41 %), 44 voix contre (26,04 %) et 6 abstentions (3,55 %).

L'Assemblée générale approuve l'élection de M. Philippe DELACOUR en tant que président de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

13. Discours du nouveau président/de la nouvelle présidente

« Mesdames, messieurs,

Présidentes et présidents, représentantes et représentants de clubs,

Présidentes et présidents, représentantes et représentants des organes déconcentrés,

Chers membres du nouveau Conseil d'administration de la FFSNW,

Chers bénévoles, chers amis,

Nous arrivons au terme de ces élections. Je suis très honoré de me présenter devant vous en tant que nouveau président de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard, comme proposé à l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Au préalable, je souhaiterais remercier les membres de la CSOE, qui ont fait un travail remarquable et qui ont géré de main de maître ces élections. Je souhaite rendre hommage à Patrice Martin et le remercier pour tout ce qu'il a fait pour notre Fédération. Nous allons essayer de faire perdurer l'héritage 2024 qui est le sien. Nous en sommes tous conscients, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre devant nous. Nous l'avons anticipée, nous avons proposé un projet, ensemble construisons la famille de la Fédération de demain. Nous sommes tous prêts. La situation dont nous héritons est saine et les projets nombreux pour maintenir la trajectoire ascendante sur laquelle est la Fédération. L'objectif est clair : accroître, faciliter l'accessibilité de nos disciplines en soutenant tous nos clubs et toutes nos ligues. Pour ce faire, nous comptons sur vous tous, vous êtes tous les forces vives de la Fédération, vous faites toutes et tous partie de la famille de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard. C'est ensemble que nous réussirons. Vive la Fédération, et merci à vous toutes et à vous tous pour votre confiance. »

Patrice MARTIN remet symboliquement les clés de la Fédération à Philippe DELACOUR.

[Applaudissements]

14. Clôture de l'Assemblée Générale

Vincent ROGNON remercie l'ensemble des participants.

L'Assemblée générale élective est clôturée à 13 heures 45.

Philipe DELACOUR

Le Président de la FFSNW

Annie COITOU

La Secrétaire Générale de la FFSNW